



## VITICULTURE

### Bilan de campagne 2019

### SOMMAIRE

Bilan climatique  
Phénologie  
Maladies  
Ravageurs

**ANIMATEUR FILIERE :** CRVI  
**Rédacteur :** Gilles Salva  
**Suppléante :** Anne-Gaëlle  
Dubreuil-Lachaud (CA2B)



**Structures partenaires :**  
CA2B, SCA UVIB, Domaine  
Comte Peraldi, Clos  
Capitolo, CAP.

**Directeur de publication :**  
Jean François SAMMARCELLI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
[http://www.corse.chambres-  
agriculture.fr](http://www.corse.chambres-agriculture.fr)

**Crédit photo :** CRVI de  
Corse,



Action pilotée par le  
Ministère chargé de  
l'agriculture, avec l'appui  
financier de l'Agence  
Française pour la  
Biodiversité, par les crédits  
issus de la redevance pour  
pollutions diffuses attribués  
au financement du plan  
ÉCOPHYTO.

## PRESENTATION DU RESEAU

### 1 - Les sites d'observations

Le réseau est composé de 30 parcelles fixes réparties sur l'ensemble du vignoble Corse et complantées en cépages représentatifs de la viticulture de l'île, à savoir : Niellucciu, Vermentinu, Sciaccarellu, Muscat à petit grain, Grenache, ainsi que Chardonnay, Carignan et Merlot.



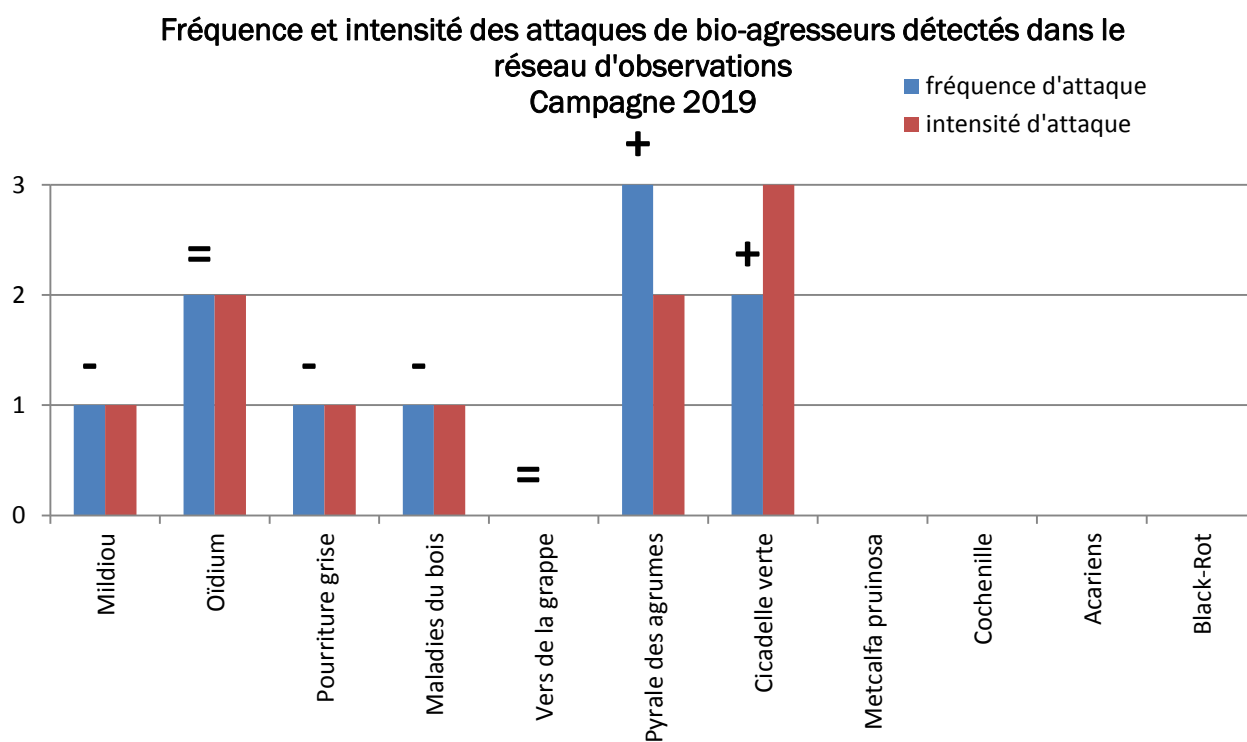
Aux parcelles de référence s'ajoutent des parcelles dites « flottantes ». Ces parcelles font l'objet d'observations ponctuelles de la part d'observateurs réguliers ou occasionnels. Les informations qui en sont issues peuvent être intégrées dans le BSV, elles sont alors signalées par la mention « hors réseau BSV ».

## 2 - Les suivis biologiques

Les suivis sont effectués tout au long de la période végétative de la vigne, du débourrement à la maturation des baies. Les principaux bio-agresseurs sont observés selon les protocoles de surveillance validés au niveau national : observations visuelles pour les maladies cryptogamiques (mildiou, oïdium, pourriture grise, maladies du bois) et autres bio-agresseurs (tordeuses, cochenilles, pyrale, cicadelles...), complétées par des relevés de pièges pour les tordeuses de la grappe.

## PRESSION BIOTIQUE

La gravité des symptômes combine donc la fréquence et l'intensité de l'attaque sur les parcelles touchées. Ces paramètres reflètent la pression sanitaire de l'année, sans prendre en compte la mise en œuvre des différentes stratégies de protection.



### Légende :

Fréquence = régularité des dégâts observés

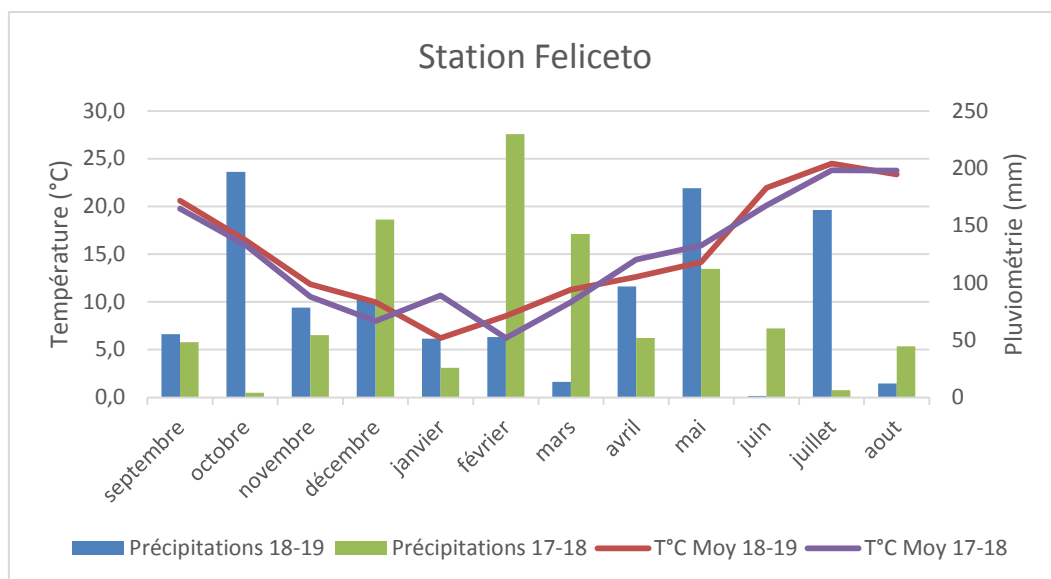
Intensité = gravité des dégâts observés

Niveaux d'attaque de nul = 0 à fort = 3

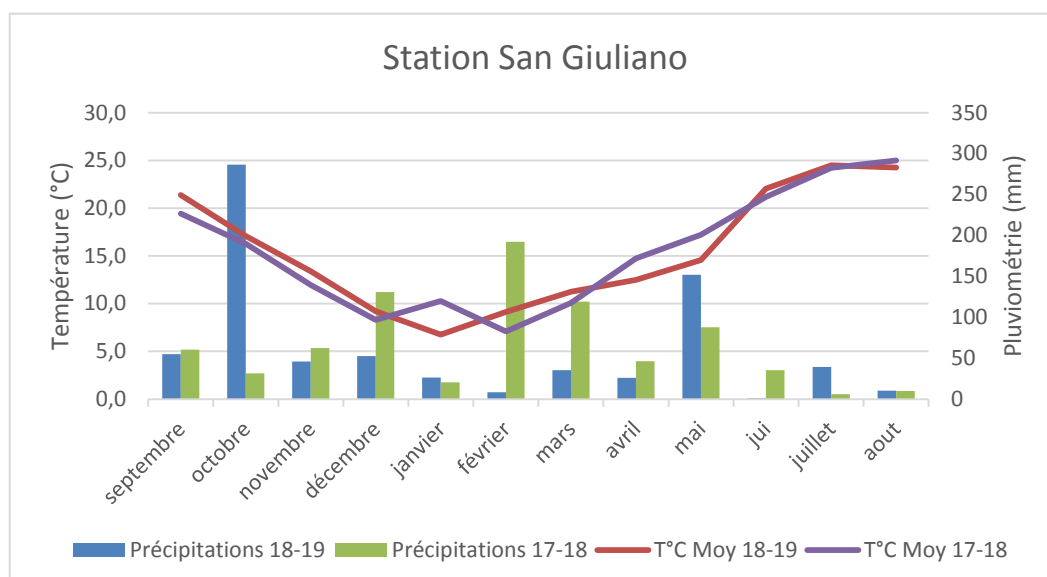
+, - et = : évolution de la pression par rapport à l'année antérieure

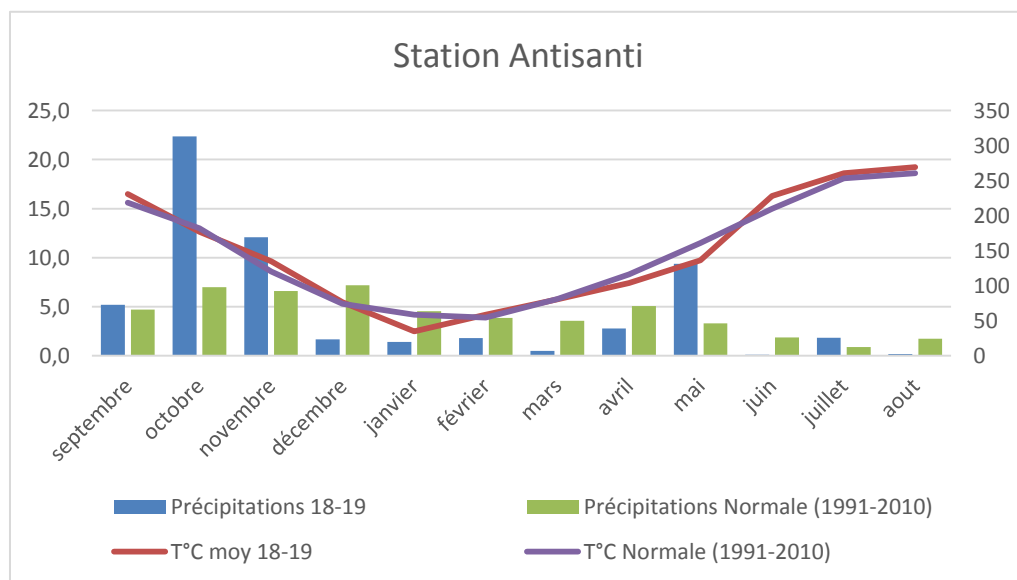
# FACTEURS DE RISQUE PHYTOSANITAIRE

## 1 - Bilan climatique 2019



Les cumuls de pluies enregistrés par la station de Feliceto sur la période de septembre à août ont atteint 990 mm en 2019 contre 935 mm en 2018. Si les vignes ont été légèrement plus arrosées, la répartition des épisodes pluvieux a été différente avec une occurrence plus importante pendant l'automne et la fin du printemps. Par ailleurs, les températures des mois d'avril et mai ont été plus basses que l'année précédente (environ 2°C de moins qu'en 2018) ce qui a provoqué un allongement du cycle végétatif ainsi qu'une mauvaise qualité de floraison, notamment pour les cépages sensibles à la coulure (Grenache, Sciaccarellu).





Contrairement aux relevés habituels, la plaine orientale (graphiques de San Giuliano et Antisanti) n'a pas reçu autant de précipitations que la Balagne et a donc plus souffert de la sécheresse, avec pour conséquence des rendements en diminution de 15% à 30% en moyenne, par rapport à l'année précédente, avec une variation importante selon les cépages. En effet, après un automne très pluvieux (entre 300 et 315 mm pour le mois d'octobre), l'hiver et le printemps (excepté le mois de mai) furent particulièrement secs comparément à 2018, tout comme le reste de la saison. De plus, les températures faibles au printemps ont contribué à allonger le cycle végétatif de la vigne au détriment du cycle reproducteur. Néanmoins, les maladies cryptogamiques n'ont pas réussi à s'installer dans le vignoble, sauf exception dans des secteurs favorables (bas-fond) et historiquement atteints, ce qui a permis d'obtenir une belle qualité de vendange.

La campagne 2019 a donc été très différente des millésimes précédents, tant au niveau des précipitations que des températures. Le cycle végétatif a été allongé et les inflorescences ont eu du mal à se développer, avec un impact négatif sur le poids de la vendange, notamment pour les cépages Sciaccarellu et Vermentinu.

## 2 - Stades phénologiques

Le débourrement a eu lieu entre fin mars et début avril selon la précocité des cépages et les secteurs, comme en 2018.

Les températures fraîches enregistrées en avril et mai ont entraîné un ralentissement de la croissance, se traduisant par un retard de 2 semaines de la phénologie par rapport à 2018.

Ce retard s'atténue à la floraison (fin mai – début juin), ainsi que courant juin, à la faveur de températures très clémentes.

Des phénomènes de millerandage s'observent sur Nielluciu, Sciaccarellu et Biancu gentile, ainsi que de coulure sur Grenache.

L'absence de pluviométrie du mois de juin a provoqué des signes de sécheresse dès début juillet. Le Sciaccarellu et les jeunes vignes y ont été sensibles en Balagne ainsi qu'en côte orientale.

Comme lors du précédent millésime, la véraison s'est fortement étalée dans le temps, entraînant une phase de maturation longue et un début de vendanges tardif. Les conditions climatiques de septembre (journées chaudes, nuits fraîches) ont contribué à une maturation optimale des baies.

## BILAN SANITAIRE - MALADIE

- **Mildiou**

Le mildiou est apparu assez tard dans la saison (mi-mai) sur Nielluciu et Grenache, au nord de la côte orientale, et est resté plutôt discret pendant de longues semaines. On note une reprise d'activité courant juin sur le nord de l'île, avec quelques attaques sur inflorescences sans gravité.

Ce sont le Muscat, le Grenache et le Niellucciu qui sont les plus touchés.

A la fin du mois de juillet, suite à une pluviométrie conséquente sur certains secteurs (Nord de la côte orientale, Cap Corse, Patrimonio) de nombreux repiquages sur feuilles ont été dénombrés. Néanmoins, les grappes ont relativement été épargnées au regard du stade phénologique (véraison) atteint par la vigne.

Pendant la période des vendanges, les taches de mildiou évoquées précédemment sont restées sporulentes sans pour autant avoir un impact sur la qualité de maturation des grappes.

En résumé, la pression du mildiou est restée faible tout au long de la saison. Peu de dégâts ont été signalés sur grappes, hormis quelques situations défailtantes en termes de protection phytosanitaire.

- **Oïdium**

Les premiers foyers se sont manifestés à la mi-mai sur Niellucciu dans le Cap Corse, ainsi qu'à Aléria.

Après une période où la maladie reste relativement discrète, on assiste à une recrudescence des symptômes sur feuilles mais aussi sur grappes, début juillet. Le Niellucciu, le Muscat, l'Aléatico, le Cinsault, le Vermentinu, et le Grenache dans le Cap Corse, la plaine orientale et l'extrême sud sont les plus atteints.

Si la situation paraît maîtrisée dans l'ensemble, quelques parcelles dénombrent cependant des dégâts importants sur grappes avec éclatement de baies (Syrah, Sciaccarellu et Vermentinu) dans le Nord de la côte orientale et l'extrême sud, liés à une défaillance dans les cadences de traitements phytosanitaires.

De manière générale, le risque oïdium a été moyen à élevé sur l'ensemble de l'île, mais sans impact sur la qualité de la récolte.

- **Maladies du bois**

En 2019 les manifestations liées aux maladies du bois sont apparues tard dans la saison et ont été plus rares qu'à l'accoutumée.

La forme apoplectique est survenue à partir de mi-juillet sur Niellucciu principalement, et s'est peu développée par la suite.

- **Pourriture grise**

Les attaques de *Botrytis cinerea* sont directement liées à celles de la pyrale des agrumes. Les parcelles les plus impactées arborent une forte vigueur, avec des cépages aux grappes compactes (Syrah, Niellucciu, Grenache, Muscat PG). La mise en place de mesures prophylactiques (effeuillage, éclaircissage) a été indispensable pour limiter la propagation de la maladie.

## **BILAN SANITAIRE - RAVAGEUR**

---

- **Vers de la grappe**

La première génération d'Eudémis a été très discrète, seuls quelques glomérules ont été dénombrés sur la côte orientale au début du mois de juin.

Ce constat s'est étendu à la 2<sup>nde</sup> et la 3<sup>ème</sup> génération où peu d'insectes ou perforations ont été comptabilisés.

La mise en place de la confusion sexuelle est une pratique de plus en plus répandue dans le vignoble, ce qui facilite la maîtrise de ce ravageur.

La pression est restée faible tout au long de la campagne.

- **Pyrale des agrumes**

La pyrale des agrumes est en recrudescence depuis 2 à 3 ans sur l'ensemble du vignoble et plus particulièrement le Sud de l'île.

Cette année, les premières captures ont eu lieu dès le mois de mai et les foyers de larves à partir de début juillet. La présence de ce nouveau ravageur est en relation étroite avec celle des cochenilles farineuses.

Certaines parcelles ont été gravement impactées, notamment les Niellucciu, Syrah, Muscat PG, Grenache et Sciaccarellu, particulièrement en cas de forte vigueur. Dans les situations les plus graves, les pertes de récolte - autant du point de vue quantitatif que qualitatif - ont été extrêmement pénalisantes.

La mise en place d'un monitoring pour ce ravageur devient indispensable pour une lutte la plus efficace possible.

- **Cicadelle verte**

Après un court répit (2018), les populations de cicadelles des grillures ont refait leur apparition, tard dans la saison, avec des attaques parfois importantes (côte orientale) qui ont pu entraîner des ralentissements, voire quelques blocages, de maturité sur Niellucciu.